

## VOUS &amp; NOUS



## LE BILLET

PAR ANTOINE CHANDELLIER

## Hervé Morin fait briller le soleil

Quand Gilbert Sedman dit qu'il fait la pluie et le beau temps à la télé, l'affaire est à prendre au sérieux. La confrérie du personnage des *Bronzés*, au collier à barbe fétiche, était dans le collimateur du président de la région Normandie. Sur TF1, les présentateurs avaient la fâcheuse habitude de placer la terre chère à Hervé Morin sous des cieux peu cléments. Sur les cartes réductrices de la météo nationale, Cherbourg, où les parapluies sont célèbres, donnait la tendance régionale, alors que Caen, dans la Calvados, n'est pas Miami, mais accuse aisément 170 mm de précipitations en moins et deux degrés en sus. C'était bien la peine que Stone et Charden se décarcassent à chanter l'amour « made in Normandie », si c'est pour que Catherine Laborde vous ôte l'envie de baguenauder sur les rives de la Manche et brise l'impression de soleil levant diffusée par Monet. Offensif, l'ex-ministre de la Défense dénonçait une atteinte à l'attractivité de son territoire. Sous la pression, Évelyne Dhéliat, grande prêtresse de TF1, confirme que sa chaîne va revoir sa géographie.

On ne soupçonne pas à quel point les prévisions influent sur l'activité d'un secteur phare. Or, le tourisme hexagonal a les nerfs à vif. Nos élus de montagne ne démentiront pas les effets d'un bulletin météo. Eux qui, chaque automne, implorent le bon dieu de secouer ses pellicules pour stimuler les réservations. Et vénèrent ces messagers dont les oracles déterminent la qualité des saisons. Immense est le pouvoir de Louis Bodin, plaçant un nuage floconneux sur tel massif. Elle est d'évangile, la parole de Laurent Cabrol, auprès du vacancier qui cherche l'assurance soleil et la garantie neige. Lourde aussi est la responsabilité de ces messieurs Météo, car l'or de Savoie n'est jamais plus blanc que celui de l'Oisans. Mais qu'y peuvent-ils, après tout, si l'herbe de la Normandie est plus verte que son ciel est bleu ?

## @ LA QUESTION DU JOUR

Allez-vous voter à la primaire de la droite et du centre ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

L'état d'urgence doit-il devenir permanent en France ?

Oui 61% Non 39%

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (8 069 votes).

Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :

[ledauphine.com](http://ledauphine.com) rubrique "La question du jour".

## @ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



ENVIDÉO : ils dévalent sur deux roues les étroites ruelles d'une ville mexicaine

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

## ABONNEZ-VOUS

PAR ABONNEMENT  
VOTRE JOURNAL

À 0,85€ AU LIEU DE 0,90€

\* Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement mensuel

## ABONNEMENT 7 JOURS/7

Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,85€ au lieu de 0,90€, le samedi 1,41€ au lieu de 1,50€. Par la suite un maximum mensuel de 30,90€, pour 26 exemplaires semaine à 0,90€ et 5 samedis à 1,50€.

1 an au comptant : 358€ soit 312 exemplaires semaine et 52 samedis.

6 mois au comptant : 179€ soit 156 exemplaires semaine et 26 samedis.

## ABONNEMENT 6 JOURS/7

## DU DIMANCHE AU VENDREDI

Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,85€ au lieu de 0,90€. Par la suite un maximum mensuel de 24,30€, pour 27 exemplaires à 0,90€.

1 an au comptant : 280€ soit 312 exemplaires semaine.

6 mois au comptant : 140€ soit 156 exemplaires.

Pour vous abonner, appeler le  
0 800 88 70 01

Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :

Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex

- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré

pour un règlement au comptant.

- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB

pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

C.P. \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la SEPA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré

Adresse : Z.I. Les Iles Cordées Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom : \_\_\_\_\_

Votre Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_ Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

## LE DOSSIER DU JOUR

LAGNES | Les deux filles, porteuses d'une maladie grave de la peau, ne peuvent profiter de la lumière du jour

# À 8 ans, Charlie écrit un livre pour aider sa grande sœur

Christie, 16 ans et sa petite sœur Charlie 8 ans vivent à Lagnes. Elles sont toutes deux porteuses d'une maladie cutanée aggravée et thermosensible. Une maladie grave et inconnue qui pourrait virer au cancer. D'où l'interdiction à toutes expositions à la lumière du jour et du soleil.

Christie a également des troubles envahissants du développement. Quant à Charlie, ses troubles du développement sont moins sévères et elle est scolarisée 15 heures par semaine.

## La petite fille s'est créé un monde imaginaire

C'est face à sa fenêtre que Charlie, à force d'enfermement, s'est blottie dans un monde imaginaire. Cette petite fille de huit ans qui ne connaît que des interdits, s'évade dans ses rêves. Un jour, elle bouleverse ses parents Hélène et Christophe Robert, en leur racontant une histoire, celle qui va devenir "Le secret de Lola".

« Charlie me raconte souvent des histoires, assise sur son lit, mais celle-ci m'a bouleversée car c'était son histoire, celle de sa sœur, qu'elle me racontait avec une si jolie trame », dit Hélène avec émotion.

Pour Charlie, c'est une façon magique de s'échapper de ce monde où la maladie la prive de luminosité.

Hélène propose alors à sa fille de mettre par écrit sa belle histoire. Depuis plus d'un an, le projet se monte, petit à petit. Hélène aide Charlie à construire son livre, ses phrases. Elle doit respecter le beau message de sa fille qui du haut de ses huit ans, sait parfaitement ce qu'elle veut écrire.

## Elle veut vendre son livre "Le secret de Lola" au profit de l'association

Contrairement à sa sœur, Charlie s'exprime et réfléchit beaucoup. Elle commence à poser des questions sur l'association "La vie pour Christie". Et veut l'aider.

La petite fille décide alors de vendre son livre au profit de l'association qui soutient sa famille. Elle a même eu le courage de venir en parler à l'assemblée générale, il y a quelques semaines.

C'est le départ d'une belle aventure et d'une touchante histoire, illustrée par Aude Ducloux. Mais c'est Charlie qui dirige l'élaboration de son livre et valide les dessins.

Au fil des pages, on suit Lola, qui, à la nuit tombée, entraîne sa sœur Betty. Elle vient d'une autre planète et ne parle pas. Toutes deux s'évadent, avec l'aide de l'échelle, de la lune vers d'autres horizons, d'autres ailleurs...

Geneviève RACHEIX



Dans ce projet de livre, Hélène, sa mère, n'a fait qu'aider Charlie à structurer ses mots, ses phrases, mais toujours avec l'approbation de sa fille qui savait parfaitement ce qu'elle voulait dire.

## "Le secret de Lola" a besoin d'un imprimeur ou d'un éditeur

"Le secret de Lola" est terminé. Le livre est prêt et Charlie attend impatiemment qu'un imprimeur ou un éditeur soutienne son projet. Ses parents Hélène et Christophe Robert souhaitent que ce livre puisse être imprimé pour les dyslexiques, qu'il soit distribué dans les écoles, et pourquoi pas qu'il puisse faire un vrai chemin pédagogique. Pour Charlie, c'est un peu plus simple, elle envisage de vendre son livre lors des manifestations de l'association "La vie pour Christie".

« Si un imprimeur ou un éditeur pouvait aider Charlie en finançant, tout au moins, les cent premiers exemplaires, le rêve de Charlie pourrait devenir une belle réalité », espère Hélène.

la.vie.pour.christie@free.fr  
tél. 06 81 19 96 90.



Le livre merveilleusement illustré par Aude Ducloux, aide-soignante, est prêt et Charlie attend impatiemment qu'un imprimeur ou qu'un éditeur soutienne son projet.

## Des dons qui permettent de financer l'éducation des deux filles



Le projet pour l'achat d'un ascenseur a débuté avec la Fondation Auchan et Auchan Cavallion avec une vente de brioches en octobre dernier. Aujourd'hui, l'association "La vie pour Christie" compte une trentaine d'adhérents qui œuvrent toute l'année pour aider les deux sœurs.

## "La vie pour Christie"

Une vente de brioches a eu lieu en octobre au magasin Auchan de Cavallion au profit de l'association "La vie pour Christie".

Le 19 novembre, c'est le premier loto gourmand de "La vie pour Christie" qui aura lieu à la salle La Grange, à partir de 20 h 30.

Dans le courant de l'année 2017, poursuite du partenariat avec la Fondation Auchan et Auchan Cavallion avec la vente de brioches.

Le 4 février 2017, un nouveau loto se déroulera au profit de l'association.

Le 18 mars, une soirée irlandaise pour la Saint-Patrick sera organisée avec un concert. Restauration sur place sur le thème de l'Irlande.

Hélène et Christophe Robert, quelque peu seuls face aux difficultés quotidiennes liées à la maladie de leurs deux enfants, ont décidé de créer l'association "La vie pour Christie" en 2009. Aujourd'hui, elle compte une trentaine d'adhérents qui œuvrent toute l'année pour aider les deux sœurs. Deux sœurs qui souffrent d'une maladie cutanée aggravée et thermosensible. Grave et inconnue. De ce fait, beaucoup de choses ne sont pas prises en charge. Toutes deux ont aussi des troubles du développement (lire par ailleurs).

## Charlie se passionne pour l'histoire et la géographie

Les lotos permettent de financer 2 fois par an, l'hébergement et le séjour à l'hôpital Necker, à Paris. Ils contribuent aux besoins annuels des enfants surtout en matière d'éducation : de soutien scolaire pour Charlie, des livres et du matériel pour étudier les

sciences de la terre et de géographie. Des matières qui intéressent beaucoup Charlie.

L'emploi d'une psychomotricienne, une heure par semaine pour chaque enfant, est prévu dès janvier 2017. Il y a aussi l'espoir d'employer une neuropsychologue pour remédier aux troubles logico-mathématiques de Charlie, une à deux fois par semaine en janvier 2017.

L'association espère aussi financer de nouveaux projets pour la cour du domicile. L'association recherche d'ailleurs des partenaires et des bénévoles. L'achat d'un ascenseur au domicile est prévu mais ce projet en partenariat avec la Fondation Auchan et Auchan Cavallion, parrainé par Franck Berte pourra prendre plusieurs années car l'hôpital Necker et le quotidien des enfants sont prioritaires.

G.R.